

# Ensemble, formons les talents de demain



**TAXE D'APPRENTISSAGE 2024**



## Flécher votre taxe, c'est favoriser l'émergence des talents locaux

En fléchant votre taxe d'apprentissage, vous pouvez orienter vos contributions vers les établissements locaux et vers les formations qui correspondent à vos besoins en compétences. Vous contribuez ainsi activement à la formation des talents sur votre territoire tout en répondant directement aux besoins de votre entreprise.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

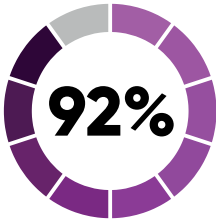
**En 2023, près de 30% de la collecte de taxe d'apprentissage n'a pas été fléchée.** Au niveau national, cela représente 133 Millions d'€ qui n'ont pas été orientés par les entreprises contributrices à l'issue de la collecte de taxe d'apprentissage.

# Pourquoi soutenir l'IAE ?

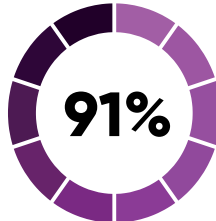
## L'IAE REUNION, C'EST

- ✓ La première école des managers péi
- ✓ Des cursus orientés vers l'entreprise
- ✓ Un taux d'insertion professionnelle record
- ✓ Plus de 60 ans au service des entreprises locales

## QUELQUES CHIFFRES



Taux de réussite au diplôme



Taux d'insertion professionnelle après 6 mois

 + de **300**

Diplômés BAC+3 et BAC+5 par an

 **243 €**

Coût annuel en formation initiale (Master)  
0 € pour les boursiers

## EN 2023, LA TAXE A PERMIS :



D'améliorer l'ergonomie de l'environnement de travail des étudiants



De développer des projets innovants pour la professionnalisation



De renouveler l'équipement informatique à disposition des étudiants



D'inviter des experts et des conférenciers renommés



# Comment flécher votre taxe ?

- 1** Connectez-vous à votre espace sur la plateforme SOLTéA. Il faudra au préalable y avoir été habilité depuis votre espace **Net-Entreprises**.



- 2** Sélectionnez l'établissement et affectez la part à flécher en %
- ➔ **L'établissement principal** : Université de La Réunion
  - ➔ **L'établissement secondaire** : Institut d'Administration des Entreprises IAE ou code UAI 9740990H
  - ➔ **L'une de nos formations** : en indiquant le nom ou le code RNCP.
- Après attribution, le reçu libératoire sera disponible depuis la plateforme.

## Liste des formations habilitées

### FORMATION INITIALE

**RNCP\_24426** Licence 3 Economie Gestion parcours Gestion

**RNCP\_35991** Master Comptabilité Contrôle Audit

**RNCP\_35907** Master Marketing

**RNCP\_34436** Master Management et Ingénierie du Tourisme

### ALTERNANCE

**RNCP\_30086** Licence Pro Management et Gestion des Organisations

**RNCP\_30152** Licence Pro Métiers du Marketing Opérationnel

**RNCP\_29983** Licence Pro Métiers du Tourisme et des Loisirs

**RNCP\_29740** Licence Pro Commerce et Distribution - DistriSup

**RNCP\_35912** Master Gestion des Ressources Humaines

**RNCP\_35991** Master 2 Comptabilité Contrôle Audit

### FORMATION CONTINUE

**RNCP\_30067** Licence Pro Gestion des Organisations de l'ESS

**RNCP\_35916** Master Management et Administration des Entreprises MAE :

Création et Développement d'Entreprises Innovantes | Sustainability in Business Management | Cadre Double Compétence

**RNCP\_35911** Master Master Management Sectoriel : Management des Organisations de l'ESS  
- Management et Enseignement en Santé - Pilotage des Organisations en Santé

## Contact

**Pour toute question**

Emmanuelle PETIT

[emmanuelle.petit@univ-reunion.fr](mailto:emmanuelle.petit@univ-reunion.fr)

06 93 22 58 93

